

Marques commémoratives des crues et fiabilité

*Michel A. Rateau**

Parmi les phénomènes environnementaux survenant sur notre planète, se trouve ceux qu'il est convenu, selon les cas de figure, les époques et les lieux, d'appeler, en langue française, « crues », « inondations », « débords », « débordements », « grandes eaux »...

Le vocabulaire est riche et ce parce que ledit phénomène est, socialement et économiquement, particulièrement important sinon vital pour les divers locuteurs qui sont suffisamment concernés pour en parler alors à la ronde, puis, pour en transmettre la ou leur réalité observée, en la gravant dans la pierre des murs des fermes, des granges, des châteaux, des ponts sur les piles desquels ont également été fixées des plaques émaillées « officielles » bleues ou bien encore des carrés de céramique « ornementale » rouge.

Après avoir, de 1988 à 2005, recensé ces « inscriptions commémoratives » appartenant au petit patrimoine du bassin de la Dordogne, après avoir, ainsi, constitué un corpus d'environ 500 marques « lisibles » et « identifiables comme telles », et, enfin, après avoir organisé un classement prosopographique, un ensemble constitué d'incertitudes historiques réelles, d'origine humaine, a pu être observé.

La « question » de (la) « fiabilité » des données « historiques » rassemblées et des éventuels témoignages recueillis, apparaît alors pleinement, lorsque le chercheur s'attache à interpréter, dans le détail, par exemple, les inscriptions dont il vient d'être question.

L'essentiel des interrogations concernant ces questions de fiabilité, s'articule autour des quelques cas de figure suivants.

Réalité de la datation

La plus ancienne marque commémorative recensée semble remonter à l'année 1617. Le « support d'écriture » est le mur sud d'un moulin à eau solidement ancré sur le ruisseau appelé La Guillou, affluent rive droite de la Dordogne, à moins de deux kilomètres à l'est du bourg de Lalinde, chef-lieu de canton du Bergeracois (24). Le chercheur est alors en droit de tenter

* 25, La Barrière, 24150 Mauzac-et-Grand-Castang, France

de découvrir si cette inscription ne correspond pas à une date de construction ou de remaniement architectural ou bien à quelque autre événement.

Comme nous allons le découvrir, bien que le terme « crue » ou l'un de ses synonymes ne soit pas précisé, l'ensemble des arguments avancés plaide pour l'hypothèse d'un témoignage daté correspondant à une montée des eaux remarquable.

- Les documents d'archives publiques (Périgueux, Archives départementales, série S) attestent bien de l'antériorité de la construction dudit support et les structures bâties de cet ancien site artisanal fluvial, permettent de constater qu'il n'existe aucune trace de transformation architecturale.
- Les textes des rapports transcrits dans des registres d'époque, connus sous le nom de *Jurades de Bergerac*, commencées au XIV^e siècle, conservés aux Archives municipales de cette ville, ne font pas état d'une inondation pour cette année-là. On n'oubliera pas, cependant, que les scribes de ladite époque, aussi, n'ont peut-être pas été informés (à temps !) de cette donnée météorologique concernant un lieu situé à 25 km en amont. Toutefois, dans le cas de dégâts des eaux causés aux biens de la Cité, des seigneurs ou des marchands et autres bourgeois de la ville, nos bons « jurats » n'auraient pas omis de rappeler de tels dommages économiques.
- La comparaison entre ces chiffres numériques cardinaux et ceux, déjà attestés par les ouvrages de diplomatique, ou relevés dans les textes anciens d'archives publiques ou privées, autrement dit, confirmés par une lecture paléographique comparée, permet d'affirmer que ce millésime calligraphié dans la pierre correspond bien à une « graphie » d'époque.
- Autrefois, la date de construction, de rénovation ou de remaniement architectural, n'était jamais soulignée, alors que, par principe, celle d'une crue se devait et se doit toujours, de l'être et ce avec grande précision, au risque de voir se perdre toute sa fiabilité et toute sa valeur factuelle.
- Sur ce même mur, s'observent, également, une seconde marque, rappelant une crue ultérieure et avérée, ainsi qu'un cadran solaire. Socialement, ce pan de mur de pierre a, en quelque sorte, au cours du temps, servi de « panneau d'affichage » : heure, météorologie, annonce d'événements climatiques...
- Afin de tenter de fiabiliser la valeur du message proposé par le « trait de niveau atteint », il nous aurait fallu demander à un géomètre de réaliser une étude comparative, *in situ*. Ce moyen étant trop onéreux pour un chercheur indépendant (une réalité économique à prendre en compte...), nous ne l'avons pas utilisé.

Cependant, nous avons pu évaluer sa teneur, en présumant qu'en 1617, l'eau était montée « au moins » jusqu'à ce niveau, lequel était alors supé-

rieur de tant de centimètres par rapport à la crue suivante enregistrée dans nos relevés et que le premier auteur n'a pas vécue.

Identification et graffiti

Afin de se référer à une époque plus récente (fin XIX^e-XX^e siècle), rappelons, aussi, que dans ce genre d'enquête, le chercheur est également confronté à une autre démarche d'identification. En effet, s'il arrive que, dans le cas des inscriptions commémoratives, un auteur joigne ses initiales à une date et à un trait de niveau, il existe d'autre part, on le sait, des graffitis datés et soulignés, rappelant le passage des visiteurs venus pour d'autres raisons. Précisons-le, le cas n'est pas rarissime. Une recherche dans la presse ou auprès des services de la DDE permettra d'obtenir une réponse fiable au problème posé.

Fiabilité du « graveur-témoignant »

Il existe deux grandes catégories d'auteurs : les « professionnels » des métiers de la pierre et les « amateurs ». La question suivante se pose : lesquels des deux sont les plus fiables ?

- De façon générale, les premiers exécutent des travaux de bonne facture, reflétant un travail net, calibré, souvent œuvré à l'aide d'un pochoir de tailleur de pierre, ne bénéficiant que de la fantaisie calligraphique imposée par le fabricant de cet outil très spécialisé. Il s'agit, alors, en général, d'une « commande » et il est demandé à l'artisan de tracer un trait au niveau précisé par le commanditaire (en principe un « officiel » : maire, préfet...).

Cet « artiste » n'a pas obligatoirement été le « témoin direct » de la crue ainsi rappelée. Il ne l'a peut-être pas même vécue. Le message du donneur d'ordre est de type : « *Population, professionnels de l'eau : attention ! Lieu inondable, dangereux, au moins jusqu'à ce niveau !* ». Il y a « transmission de données », ce qui peut augmenter le risque d'erreur. À plusieurs reprises, une enquête sérieuse et préalable n'ayant pas été diligentée, bévues, confusions, approximations, maladresses, méprises, méconnaissance ont été constatées.

Pour ce qui concerne l'utilisation desdits pochoirs, il faut noter que, même s'il n'y a pas grande ambiguïté lors de la lecture, on rencontre, aussi, des millésimes « mal gravés ». Exemple : cette marque du « *18 février 1904* », sur la pile du pont de la Vézère, à Limeuil (24), côté amont, rive droite de cette affluent de la Dordogne ; la pointe du « 4 » regarde vers la droite au lieu d'être tournée vers la gauche. On se demande, alors, à quoi cet artisan pouvait bien penser à ce moment-là et s'il ne s'est pas, aussi et peut-être, trompé dans les jours, les mois et les hauteurs de niveau atteint. Ici, on voit bien, encore, que le chercheur doit tenter de tout vérifier par recoupements.

- Les seconds sont plus « spontanés ». La plupart du temps, ils sont des témoins oculaires, se rendant de nouveau sur place immédiatement après la décrue, lorsque l'accès au « support de communication » est rendu aux usagers. Le « témoin-auteur » peut, alors, être accompagné d'autres témoins, lesquels peuvent, à leur tour, donner leur avis, accorder crédit, confirmer, compléter, préciser, corroborer, mais aussi infirmer, invalider, formellement récuser une déclaration, corriger, ajuster... Le ou les témoins (donc!) ont « vécu » l'événement et ont « tout vu ». Le témoignage est alors individuel; s'il est collectif, sa fiabilité n'en est que renforcée.

Bien entendu, un témoin seul et « honnête » a pu transmettre « ce qu'il a vu », ce qui ne signifie pas que le niveau atteint par les eaux et qu'il reporte sur un support, est, en réalité, le niveau atteint le plus haut par la crue. D'autre part, on le sait, une rivière peut « monter » et « descendre » de niveau, c'est-à-dire « vivre plusieurs crues » en un laps de temps plus ou moins court, les unes plus hautes que les autres.

Dans tous ces cas, au moins pour ce qui concerne la période « historique » des Ponts et Chaussées (créés en 1747 mais définitivement organisés en corps constitué en 1791) et de la DDE (xx^e siècle), la recherche en archives publiques ou privées, permettra, sans doute, de comparer les données inhérentes aux niveaux atteints. Le recours à une investigation réalisée *in situ* favorisera un croisement de sources supplémentaire et appréciable.

Enfin, une observation des « laisses » ou « traces de salissures » sur les supports, viendra parfaitement compléter le travail du chercheur.

Qualité de la calligraphie

Dans les cas de figure où la graphie est « médiocre » et quelle que soit la raison de cet état de choses (mauvaise gravure, maladie de la pierre, dégradation volontaire...), le chercheur doit, de nouveau, avoir recours aux documents d'archives, textuelles, iconographiques (photographies de presse, privées...), sonores (témoignages, émissions de radio...), administratives (DDE, Ponts et Chaussées, ...).

Absence de précision dans la datation

- Il est des cas où le trait de niveau atteint est manquant alors que la date est bien donnée. On ne peut alors utiliser cette donnée sans avoir, d'abord, reçu la confirmation orale d'un ou, de préférence, de plusieurs témoins. Suivant l'époque concernée, le témoignage peut être « direct » ou « rapporté », de type : « *Mon grand-père m'a toujours dit qu'en 1912...* ». Même si ce type de témoignage « de seconde main » perd de sa fiabilité, il est, cependant, bon de le prendre en compte.

- L'absence de trait de niveau peut créer quelque confusion: à Lalinde (24) bourg du Bergeracois oriental, rive droite de la rivière de Dordogne, se trouve une inscription, tout à fait intéressante. Elle est de grande proportion, gravée sur un espace couvrant plusieurs pierres d'angle, bien équarries, et elle est en parler ou patois périgourdin (occitan languedocien) local. Son texte indique: « 1944 – LAEGO MOUNTAVO L'ESCOLIER » ou, traduit en français: « 1944 – l'eau a monté l'escalier ». Elle se trouve à 1,40 m du sol.

À première vue, pour le lecteur qui a ce témoignage à hauteur d'yeux, il est « inconsciemment présumé qu'il n'y a pas de trait de niveau, mais que, certainement, l'auteur de cette affirmation, a ingénieusement profité de l'interstice horizontal qui se trouve entre deux moellons pour indiquer le niveau n'atteint pas les eaux. ».

Cependant, un « coup d'œil à la ronde » laisse entrevoir une « mise en scène » plus que terrifiante: tout le canton devait alors être inondé jusqu'au pied du coteau. Hors, à ce niveau du sol (à cette altitude), dans tout le canton, ne se trouve aucune autre inscription pas plus que dans les rues de cette ville.

De fait, en temps normal, la Dordogne coule à une dizaine de mètres en contrebas. En 1944, la crue fut centennale. Interroger les « Anciens » Lindois s'imposait. Le résultat fut probant. L'auteur de ce texte, aujourd'hui « perdu de vue », n'avait pas voulu indiquer ou transmettre un « niveau atteint » mais plutôt faire connaître son étonnement et le partager avec ses contemporains et leurs descendants: « Hé! Passant! Savez-vous quoi? Je l'ai vu! L'eau a monté (tout) l'escalier! ». En effet, tous les témoignages recueillis par la suite concordent sur ce fait. Tout de même, 1,40 m de différence de niveau! Cela valait bien la peine de ne pas se fier à une « première impression ». Socialement, l'information est d'importance car, ne l'oublions pas, cette année-là, les troupes allemandes font encore bien d'autres ravages dans cette partie du département.

Bien entendu, la présence de plusieurs blocs de pierre ne doit pas obligatoirement générer un doute. Ainsi, au lieu de Tuilière (à Saint-Capraise-de-Lalinde (24), rive droite de la Dordogne), nous avons encore l'avantage de pouvoir assez clairement déchiffrer une inscription en ancien français: « Le 7 mars 1783, DOURDOGNE DÉBORDÉE E(S)T ICY MONTÉE ». Malheureusement, depuis le Congrès d'Arles, des incendiaires ont fait brûler un véhicule au pied de cet ancien entrepôt de gabarriers et, aujourd'hui, le texte n'est plus lisible. Un projet de restauration a été lancé.

- Mais il est des cas où trop de traits « nuisent ». Ainsi, sur le mur d'un bâtiment du XVIII^e siècle, se trouvant dans une petite rue en descente, tout à proximité du pont de Montignac (24), côté rive gauche de la Vézère et très légèrement à l'aval, une première ligne indique « 1944 », puis vient un « trait de niveau », sans aucun doute faisant partie du même « rapport de

Inscription de Tuilière.



crue », puis encore un « second trait », situé à quelques centimètres au-dessous, et, enfin, le millésime « 1843 », lui-même souligné. Le lecteur de cet ensemble gravé se trouve dans l'impossibilité absolue d'attribuer, avec certitude, la moindre appartenance du trait intermédiaire, à telle ou telle année.

- Le niveau atteint est virtuellement représenté ou matérialisé par celui de la « ligne d'écriture ». Sans confirmation de la part de l'auteur (aujourd'hui décédé), cette donnée est considérée comme peu fiable.

- Lorsque le jour ou le mois ne sont pas indiqués. Il faut rechercher un ou plusieurs témoins et avoir recours aux fonds d'archives déjà cités. Non seulement il peut y avoir eu « plusieurs crues en une seule », mais aussi plusieurs crues de printemps et encore autant en automne !

- Lorsque le texte est lisible, mais le trait de niveau se confond avec l'un des deux traits horizontaux du cadre ornemental dans lequel est inscrite la date référence, il faut vérifier les données en dépôts d'archives.

- Le fait qu'un texte paraisse fantaisiste ne doit pas amener à le rejeter. Ainsi, sur l'angle du mur nord-ouest d'une grange, à Castelnau-la-Chapelle (24), une année « serait » gravée en chiffres romains : « XXXIII » pour 1933, une année pourtant réputée « sans crue »... mais, à vérifier !

- Il arrive aussi qu'un témoin veuille montrer que la rivière a atteint non pas un certain niveau mais plutôt un endroit déterminé. Ainsi, ce gérant de camping girondin, à Pineuil (33), qui a scellé un bloc de ciment dans l'asphalte

de la route, dans lequel, avant séchage, il a gravé la date de l'événement. L'auteur indique ici que tel ou tel lieu important a été noyé, « baigné » par l'eau d'une crue.

- Quelquefois, au cours des siècles, les inscriptions sont volontairement réunies par les graveurs, professionnels ou amateurs, sur un même pan de mur, tel le « panneau d'affichage » d'un « Service d'annonce des crues » d'autrefois. Le temps qui passe et les modes calligraphiques qui suivent font que les formulations varient. Il faut alors, au chercheur, faire quelques efforts d'attention en matière de lecture paléographique afin d'éviter des confusions concernant la datation (usage d'abréviation pré- et post-révolutionnaires, etc.) et la chronologie des crues survenues sur trois ou quatre siècles (XVIII^e-XXI^e siècles). Parmi tant d'autres, pour expliciter ce propos, on pense aux deux pans intérieurs du porche d'entrée de l'ancien rempart de défense de la ville et du château de Limeuil (24), rive droite de la Dordogne, au confluent de ces deux rivières. Ne lui faisant pas du tout concurrence, on peut également consulter ce véritable « registre des crues » qu'est la pile avale du pont de Couze (24), rive droite : une véritable petite merveille de calligraphie, où, regrettamment, quelquefois, les données s'entremêlent, causant diverses confusions.

Certaines inscriptions mettent en scène les intérêts personnels

- Ainsi, à Argentat (19), sur le quai, rive droite de la Dordogne, se trouve une maison au premier étage de laquelle on accède par un escalier extérieur. À une période indéterminée mais ultérieure à 1912, le propriétaire a fait installer ce moyen d'accès dont le montant droit, celui qui se trouve être placé contre le mur du bâtiment, masque la partie centrale d'un texte peint rouge brique, ne laissant plus « interprétable » que « *CRU* (sic)... 1912 ». Une vérification en mairie est alors imposée.

- Ailleurs, à l'aval de Bergerac, a été observée une marque de niveau « peu engageante » : elle a été grattée. Plus loin l'emplacement d'un carrelage ou d'une pierre rappelant une crue a été évidé par un ancien « propriétaire-vendeur », selon la déclaration quelque peu « goguenarde » du dernier « propriétaire-aquéreur ». En cherchant bien, tout s'explique. L'historien des crues, s'il en a le courage, pourra tenter, par comparaison, sur le terrain et auprès du voisinage, d'identifier les débordements fluviaux anciens ayant pu atteindre ces niveaux ainsi occultés.

- Au barrage de Bergerac, la maison éclusière (XIX^e siècle), rive droite, au niveau du barrage, à l'aval de cette ville, affiche sur son mur sud une belle collection de marques commémoratives. Cependant, la maladie de la pierre ayant mortellement œuvré, en plusieurs endroits, de petits fragments d'angle de ce mur de pierres dorées du Périgord, ont éclaté. Il y a une vingtaine d'années, alors que bien peu de « conscience » de l'importance de la survie de ce petit patrimoine socio-historique, était encore prise, l'angle en

question a été « rafistolé » (véritablement, on ne peut décemment parler de « restauration ») et le maçon commandé pour ce travail a littéralement enfoui une bonne partie des données dans le ciment gris de sa truelle. Ici, le travail du chercheur se complique sérieusement, mais les archives à consulter sont nombreuses...

Les niveaux des sols ont changé

- Une première inscription, signée du garde-champêtre, Léon..., précise : « 13 MARS 1870, L'EAU A M (O : pollutions diverses et dégradations naturelles ont détérioré la pierre) NTEA (idem, dégradation naturelle) l m 30 ». C'est à Cumont (24), rive gauche de la Dronne, que le mur nord d'un bâtiment fermier du XVIII^e siècle a servi de support, à une époque où le ciment tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'existait pas encore. Le sol environnant la bâtisse était meuble et les crues le modelaient suivant leur gré.

Ici, depuis la réalisation de ce précieux travail d'écriture, gravé par un jeune homme du XIX^e siècle, quelques mois avant le début de la Guerre franco-allemande de 1870, ce même pourtour de bâtiment a été cimenté. Ainsi, aujourd'hui, malgré ce revêtement grisailleux, il est possible de déterminer, avec toute certitude, quel a été le niveau de sol qui a servi de repère fixe, pour cette prise de hauteur.

- Une seconde inscription, non moins intéressante, du pic du même auteur, 34 ans plus tard (quelle constance!) propose : « 1904 – L'EAU A MONTER (sic) A 0^{MT} 55 C^{MTRE} AU MUR (ligne suivante : décoration triangulaire, puis, ligne suivante:) LE 18 FÉVRIER ». La dernière ligne signe : « Léon (illisible) ». Une visite à la mairie confirme ces diverses données. Cette fois, aussi, la fiabilité des données est remise en cause et exige un recoupement des sources administratives et orales.

Les réemplois

Pour un grand nombre de personnes, une « pierre gravée » reflète, d'une certaine façon, un mystère.

La vanité peut conduire un individu à s'enorgueillir de son bien bâti, en réemployant dans l'un de ses murs, une pierre gravée « millésimée », achetée ou « empreintée », afin de mieux « paraître » et ce d'autant plus que ledit « millésime » remontera le temps. Ce geste, somme toute puéril, peut, aussi, n'être que ludique mais pas moins trompeur et il exige des vérifications.

Le mépris pour le patrimoine, en général, peut amener un propriétaire à réemployer un tel bloc daté, n'importe où, à l'endroit mais aussi à l'envers comme un simple parpaing. Dans d'autres cas, ces pierres gravées sont même noyées dans la maçonnerie des fondations et elles disparaissent à jamais.

L'ignorance ou l'incompétence, peuvent aussi être l'apanage des professionnels. Rappelons, ici, un exemple tout à fait anecdotique, en apparence, mais tout également et lamentablement réel de ce qu'il s'est déjà passé.

Ainsi, il y a quelques bonnes années déjà, à Bergerac, rive droite, sur le Quai Salvette, se trouvait alors un grand et long mur sur lequel on pouvait lire une fort belle inscription rappelant la crue du « 16 JANVIER 1843 ». En outre, tout aussi rare, un carré de céramique rouge daté de 1912, particulièrement typique de cette crue, daté de « 1912 » ornait, en quelque sorte, le mur ouest de ce vénérable bâtiment, donnant sur la rue des Récollets et descendant vers l'ancien port.

Un jour, à la suite d'un changement de propriétaire, d'importants travaux d'aménagement furent engagés.

Méfiant dans ce genre d'affaire touchant à notre « petit patrimoine (comme au plus grand aussi, d'ailleurs), je surveillai l'évolution de ces chambardements architecturaux... En bien peu de jours, le carré de céramique « 1912 » et les deux pierres gravées avaient « disparu », jetés au « bourrier », selon les tailleurs de pierre ! Avec quelques compagnons d'armes, criant au scandale, j'exigeai des maçons présents qu'architectes et maîtres d'œuvre vinssent expliquer tout ce gâchis culturel sur le chantier et sur le champ. Le lendemain, l'une de ces deux inscriptions avaient été scellée dans le mur, à l'envers et à 30 cm du sol au lieu de 2 m 70 ! Mes jérémiades ne firent pas revenir les deux autres marques, parties pour des destins sans doute plus privés. La pierre gravée « ressuscitée » fut de nouveau déplacée, remise à l'endroit, cette fois, mais à 60 ou 70 cm du sol...

Rive gauche de la Couze, un affluent de la rive gauche de la Dordogne, déclaration « 7 MARS 1783 » gravée sur plusieurs blocs de pierre d'un ancien moulin à papier, surprend l'historien. En effet, lors d'un remaniement ils ont été replacés au ras du sol, sous le niveau de toutes les autres marques de crues enregistrées sur ce mur, pourtant de plus faible intensité. De toute évidence, ici, il y a eu réemploi, sans considération historique pour les « textes déplacés ».

Le texte est peint

- Dans les années 60, le propriétaire d'un moulin de pierre du ^{xv}^e ou ^{xvi}^e siècle, situé sur un pissou, un minuscule affluent de la Dordogne, rive droite, à Mouleydier (24), décida de peindre régulièrement les parements de cette vieille bâtisse. De couches en couches, la matière colorante engorge les tracés gravés dans la pierre de l'angle du bâtiment : « *CRUE du 12 JANVIER 1843* »). Un jour, les données ne seront plus lisibles, voire indéchiffrables.

- Ce produit, la peinture, peut naturellement s'écailler, se dégrader aux intempéries, pâlir, disparaître. Un exemple : cette datation, à Carsac, en

Sarladais, rive droite de la Dordogne, peinte en bleu, sur les deux murs d'angle, côtés sud et ouest, d'une maison d'habitation : « *Crue* (texte deviné devenu illisible) 1965 », soulignée d'un épais trait de niveau également bleu, comme le reste de cette information. Si ce témoignage écrit n'est pas, très rapidement restauré, il aura prochainement disparu. L'enquête par croisement des sources devra, alors, se poursuivre auprès de la population riveraine (rapidement!), de la mairie, de la DDE, de la presse locale et régionale.

Conclusion

Par ces quelques exemples, on l'a vu, l'interprétation de ces textes génère divers types d'incertitudes quant à la fiabilité des données « historiques » que nous apporte leur lecture. Cependant, afin de tenter d'augmenter cette fiabilité nécessaire et obligatoire, le chercheur a amplement l'avantage d'avoir recours au(x) croisement(s) des nombreuses sources documentaires disponibles, conservées dans les divers fonds d'archives et d'iconographie : Archives publiques, nationales, départementales, municipales, territoriales, associatives, privées, écrites et oralement transmises, DDE, Ponts et Chaussées (École Nationale et Services), É.P.I.Dor. (Établissement Public Interdépartemental Dordogne, à Castelnau-la-Chapelle [24]), tous supports de presse nationale, régionale, départementale, locale, spécialisée, associative, historique, ainsi qu'à des enquêtes de témoignages sur le terrain, permettant d'exercer les vérifications nécessaires.

À ce propos, j'ajoute volontiers que, au moins pour le Bassin de la rivière de Dordogne, je reste à disposition de tout chercheur, doctorant ou non. Un projet de publication de l'ensemble de ces 18 années de travaux devrait aboutir courant 2008.

On l'aura compris, il ne s'agit pas, ici, de traiter d'une éventuelle « faillibilité des données gravées dans la pierre » » ni d'entretenir une « culture du doute », mais plutôt, d'assurer les jeunes historiens de l'eau, socio-historiens, hydrographes et hydrologues, doctorants et tous autres chercheurs, du fait que, en recherche de fiabilité des données historiques ou autres, « méthodologie et persévérance » sont nos deux plus fidèles compagnons de route.